



Municipalité de

Saint-Anaclet-de-Lessard

318, rue Principale Ouest

Saint-Anaclet-de-Lessard (Québec) G0K 1H0

ÉTATS DU COLLOQUE

**SELON 4 GRANDS AXES : DÉVELOPPEMENT
RÉSIDENTIEL, SERVICE DE LOISIRS, SERVICES DE
PROXIMITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

TENU LE 27 OCTOBRE 2012

RÉDIGÉS PAR LA

SADC

Société
d'aide au développement
des collectivités

DE LA NEIGETTE INC.



TABLE DES MATIERES

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR DE CE COLLOQUE ET OBJECTIF DE LA CONSULTATION ..	3
COMPTE-RENDU DES THÉMATIQUES ABORDÉES LORS DU COLLOQUE	5
<i>DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL</i>	5
<i>SERVICE DE LOISIRS</i>	9
<i>SERVICES DE PROXIMITÉ</i>	10
<i>DÉVELOPPEMENT DURABLE</i>	11
ANNEXES.....	12



ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR DE CE COLLOQUE ET OBJECTIF DE LA CONSULTATION

La municipalité de Saint-Anaclet a connu un important développement domiciliaire au cours des dernières années.

Cette année, comme spécificité, nous nous retrouvons dans une situation un peu particulière face à nos futurs développements et même face à notre avenir. En début d'année, nous avons fait une demande pour exclure de la zone agricole un secteur à l'ouest de la rue Bérubé, mais la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a refusé celle-ci prétextant que nous faisons partie de l'agglomération de recensement de la ville de Rimouski et qu'il y avait suffisamment de terrains pour construction résidentielle dans celle-ci. Une nouvelle demande a été faite et nous sommes dans l'attente d'une décision. Tout cela nous amène à un dilemme, comment va-t-on se développer dans les années futures ?

C'est avec ce questionnement que la corporation municipale a pris la décision de consulter la population de Saint-Anaclet en colloque le 27 octobre 2012 afin de fixer les objectifs et les priorités de développement de la municipalité pour les années à venir.

Avant le colloque, un sondage a été distribué à la population en septembre 2012. Près de 120 personnes y ont répondu. La synthèse de ce sondage se trouve en annexe.

Le colloque s'est tenu le samedi 27 octobre 2012 au centre communautaire Régis-Saint-Laurent de Saint-Anaclet. Près de soixante-quinze personnes (75) y ont pris part. Les gens ont été rassemblés en ateliers de discussion. Les questions des ateliers portaient sur quatre grandes thématiques, soit le développement résidentiel, le service de loisirs, les services de proximité et le développement durable. 6 groupes de 12 à 15 personnes ont été formés et se sont prononcés sur les différents secteurs. Les animateurs (trices) des ateliers de consultations étaient : Marise Bélanger, résidente de St-Anaclet et ancienne agente rurale au CLD Rimouski-Neigette, Andrée Urvoy, agente de communication au CLD Rimouski-Neigette, Serge Ouellet, agent de développement local au CLD Rimouski-Neigette, Francine Julien, résidente de St-Anaclet et membre du Comité Phares Rimouski-Neigette, Yvan Collin, directeur général de la SADC de la Neigette et Marie-Pier Lizotte, conseillère en développement à la SADC de la Neigette.

Voici l'horaire de la journée du colloque:

- 9 h** Accueil des participants
- 9 h 30** Mot de bienvenue par le maire, Francis St-Pierre
- 9 h 35** Déroulement de la journée par M. Yvan Collin, directeur de la SADC de la Neigette
- 9 h 40** Présentation de la vision de la corporation municipale de Saint-Anaclet par M. Francis St-Pierre, maire
- 9 h 55** Présentation des résultats du sondage par Mme Marie-Pier Lizotte, conseillère en développement à la SADC de la Neigette
- 10 h** Présentation du contexte de développement de Saint-Anaclet par M. Kurt Vignola, conférencier
- 10 h 30** Pause-santé
- 10 h 45** Ateliers de consultation
- 11 h 45** Dîner
- 13 h** Rapport synthèse des ateliers de consultation



14 h Période de questions

14 h 30 Mot de la fin et clôture du colloque

M. Francis St-Pierre, maire de Saint-Anaclet a terminé le colloque en affirmant qu'une belle mobilisation s'est créée lors de cette journée. Les participants souhaitent que les démarches de développement résidentiel se poursuivent et ce, de façon progressive et réfléchi. Ils ont aussi soulevé que le milieu devait préserver son cachet rural.

Le conseil municipal analysera l'ensemble des suggestions apportées par les citoyens lors du colloque afin de mettre en place un plan de développement à long terme.

Voici le compte rendu pour chaque thématique qui a été abordée lors du colloque.



COMPTE-RENDU DES THÉMATIQUES ABORDÉES LORS DU COLLOQUE

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL

Pourquoi avoir choisi St-Anaclet comme milieu de vie/ce qui plait aux résidents

Municipalité accueillante

La qualité de vie donne un cachet au milieu

Climat clément comparativement avec le littoral (Rimouski)

Milieu sécuritaire

L'accès à la propriété plus facile

La beauté du patrimoine bâti

Taxes moins onéreuses

Milieu de vie semi-rural

Beauté des paysages (montagne, nature, fleuve)

Le dynamisme des gens

La beauté des sites naturels : Chute Neigette

À la mi-chemin entre Rimouski et Mont-Joli

Dimensions des terrains

La paix, le calme

La présence de plusieurs parcs

La vue sur le fleuve

La présence de services de proximité

J'y ai installé mon entreprise parce qu'il n'y avait pas de taxes pour les entreprises

L'implication sociale est plus facile, car le milieu est plus petit



La vie de village et la présence de familles

Ce qui ferait en sorte que les résidents de Saint-Anaclet quitteraient le milieu :

Si St-Anaclet devenait une ville

Si la taxation devenait plus élevée

Pour cause d'emploi

Pour une problématique liée au transport

Voyagements nombreux à Rimouski pour les enfants (loisirs, sports, amis)

Si la pression devient trop forte sur les producteurs agricoles, ceux-ci pourraient abandonner leur secteur

Bruit (autos modifiées, camions, présence de transport lourd) dans la municipalité

Manque d'espace commercial et de bureaux

Pour des raisons de santé (personnes âgées, vieillesse, maladie)

Pour avoir un plus grand terrain (problème de zonage ?, certains ne peuvent agrandir leur terrain à cause du zonage)

J'aimerais devenir propriétaire d'un immeuble pour installer mon entreprise et présentement il n'y en a pas de disponibles (pas de terrains vacants et pas d'espace à vendre)

Perception face à un concept de fusion avec Rimouski

Les gens ont un attachement au territoire, attachement à leur racine. Ils ne veulent pas de fusion avec Rimouski. Ce serait une solution de dernier recours seulement. Lors de la consultation du 20 avril 2002 portant sur la fusion avec Rimouski, les gens avaient répondu qu'ils étaient fiers d'habiter à St-Anaclet et qu'ils étaient contre la fusion. On tient à continuer notre collaboration avec Rimouski. On doit conserver notre économie. On note l'importance de garder notre identité (familiale, dynamisme des gens de la place, l'appartenance au milieu).

À St-Anaclet, nous sommes plus près du conseil municipal, les demandes sont traitées plus facilement.



Secteurs à prioriser pour le développement domiciliaire

Voir la possibilité de développer davantage la construction sur des terrains de 13 hectares et plus en zone boisée (agroforestière)

On souligne qu'il y a 10 terrains de libre dans le village qui appartiennent à des propriétaires privés, mais sur lesquels il n'y a pas de construction. On pourrait penser à un système de surtaxes pour les terrains vacants où il n'y a pas de construction

On apporte l'idée de développer un écoquartier, on propose le petit rang 3

Possibilité de développement résidentiel à l'ouest de la municipalité

Développer des terrains sur la rue Jean (plateau, sablière) près de la rue Lechasseur

Les gens sont-ils d'accord à ce que l'on développe sur la zone verte (agricole)

Les gens sont d'accord à ce que le développement résidentiel se poursuivre, mais de façon limitée. Ils disent que l'on n'a pas le choix. Ils sont d'accord avec la proposition de la municipalité de développer 40 terrains supplémentaires mais d'une façon réfléchie, sur 5 ans et avec prudence

Une rencontre politique avec des élus pourrait avoir lieu pour faire avancer le dossier

Les gens affirment qu'il leur faudrait plus d'expertise, plus de détail sur ce qu'il est possible ou non de développer dans le résidentiel avant d'aller de l'avant. Ils proposent de documenter ce qui se fait déjà ailleurs. On propose même de demander une étude à l'externe

On suggère de mettre en place un comité de suivi, formé de citoyens afin d'encadrer la démarche de développement résidentiel

Les gens disent qu'il faut être prudent et limité dans les développements résidentiels, car les services doivent suivre comme l'école et la garderie

Par exemple sur les rues Lechasseur et Bérubé conserver ce projet, car l'aqueduc est déjà passé. Développer des secteurs en dehors du village seulement en deuxième lieu

Les nouveaux arrivants veulent souvent habiter les rangs. Développer dans les rangs ?

Les bonnes terres, il faut les conserver. Il doit y avoir des terrains disponibles sans toucher aux bonnes terres. Le développement de terrains ne doit pas être une entrave au développement agricole

On doit continuer à développer tout en gardant le cachet rural du milieu



Les solutions qui pourraient être mises de l'avant pour pallier au problème potentiel qui pourrait menacer la municipalité

On propose de développer un secteur avec de grands terrains et y offrir seulement le service d'aqueduc ainsi il n'y aurait pas d'impact sur les étangs aérés, chacun des propriétaires aurait sa fosse septique

Les conseillers municipaux devraient être plus informés et mieux formés pour répondre à leur rôle

Un questionnement est soulevé sur la gestion municipale. On se questionnait à savoir si une municipalité devrait être gérée comme un business et les gens en sont venus à la conclusion que non.

Il propose que l'on regarde ce qui se fait à Rimouski afin d'être complémentaire au niveau des services. Et si St-Anaclet mettait en place des infrastructures que Rimouski pourrait utiliser ?

Mettre en place une taxe commerciale ou industrielle, ce qui augmenterait les revenus municipaux

On apporte l'idée de revoir les services aux contribuables (par exemple : diminuer les frais liés à la collecte des matières résiduelles et/ou récupération et/ou collecte de feuilles d'automne en mettant en place des points de chute).

Avoir une gestion plus serrée des dépenses

Accroissement de la zone commerciale et industrielle

Changement de normes de subdivision 60 pieds minimum à 45 pieds

Remplir les trous/ terrains de 10 ha et plus subdivisables

Attirer de nouvelles entreprises dans le parc industriel

Développer des attraits fiscaux et économiques pour attirer de nouveaux résidents

Diviser les terrains potentiels en de plus grandes dimensions

Attirer de nouvelles familles (nouveaux revenus, et nouvelles dépenses)

Prioriser le minimum d'expansion, car avoir plus de gens veut dire plus de dépenses

Se démarquer davantage avec notre offre pour attirer de nouveaux résidents (terrains plus grands, fermettes, écoquartier)

Développer le périmètre en dehors du domaine urbanisé

C'est bien que la municipalité achète les terrains, ça évite ainsi la spéculation

Miser sur la venue de jeunes familles



Maintenir les services municipaux déjà en place

Tenir compte de la capacité des étangs d'aération, car en développer de nouveaux exige des coûts (ces coûts sont-ils plus élevés que les revenus engendrés par la venue de nouvelles constructions ? (Quelles sont les limites des étangs actuelles? Ne sont-ils pas déjà à pleine capacité?)

Miser sur le concept d'utilisateur payeur (Les entreprises de la zone industrielle pourraient payer pour leur utilisation des étangs aérés)

SERVICE DE LOISIRS

Rejoindre la piste cyclable de Pointe-au-Père ce qui permettrait de rejoindre la route du fleuve jusqu'au centre-ville de Rimouski. Pour les cyclistes, il n'y a pas d'accotement assez large dans le 3^e rang Ouest

Amélioration de la sonorisation de la salle du centre communautaire

Développer une nouvelle salle communautaire (réutilisation de l'église, évaluer le parc immobilier disponible, salle multifonctionnelle)

Trouver de bonnes personnes pour encadrer les jeunes

Développer des pistes de ski de fond sur les terres agricoles

Les parcs sont mal entretenus (sable, manque d'entretien)

Installation pour les aînées dans les parcs à même les parcs pour les jeunes.

Haltes pour les marcheurs (abris soleil)

Maintenir l'offre en loisir

Maintenir une complémentarité des services avec Rimouski (être aussi à l'écoute des nouvelles complémentarités possibles)

Avoir un parc à l'est de la municipalité

Avoir un gym

Recouvrir la patinoire sans la chauffer

Occuper les adolescents (nos jeunes deviendront ados bientôt). Leur demander ce qu'ils veulent (un skate parc ?)

Voir à déneiger les passerelles entre les rues l'hiver

Développer un système de location, de prêts de matériels de loisirs et de sports pour les familles moins nanties (raquettes, ski de fond)

Avoir une patageoire, une piscine extérieure, des jeux d'eau



Si l'objectif est d'attirer de nouvelles familles, offrir des parcs plus grands, plus complexes ?

Les gens sont fiers des efforts de la municipalité concernant l'embellissement. Revoir les règlements pour ne pas qu'il y ait n'importe quoi. Développer le quadrilatère de la Gare/Principale, y revoir l'embellissement incluant la rénovation du garage municipal actuel.

L'embellissement est complémentaire au patrimoine

Manque de plantation d'arbres

Les gens aimeraient avoir une fête municipale, une journée de la culture. Une fête de la St-Jean-Baptiste axée sur la famille. Approcher de nouveaux bénévoles (des jeunes familles) pour réaliser cette action afin de ne pas brûler ceux déjà impliqués

Revoir le portail

On souhaite plus d'indications pour le sentier de raquette

Le bénévolat permet de baisser les coûts (ex : terrain de balle)

SERVICES DE PROXIMITÉ

En général l'offre semble correcte

On propose une pharmacie et des services de santé

Faire une étude sur la possibilité de mettre en place une pharmacie dans le milieu et voir la possibilité d'association de celle-ci avec l'épicerie

On note l'importance de l'achat local

La population donne son appui aux producteurs agricoles

La population veut des artisans, une boulangerie, boucherie, de petits cafés

On parle d'occuper le presbytère, peut-être en services de santé (pharmacie, clinique médicale, infirmerie)

La municipalité devrait intervenir et prendre en charge l'église. On propose que la corporation municipale y aménage la bibliothèque

On propose que l'église soit utilisée pour des activités culturelles

Il y a un questionnaire d'apporté concernant l'achat local. Les gens utilisent-ils les services de proximité offerts à St-Anaclet ? Il le faut si l'on veut que nos services survivent

Approcher et/ou former des entreprises d'économie sociale (OBNL) pour combler les services manquants dans la municipalité)



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Quelques-uns conseillent que la municipalité suive le courant, les échéanciers fixés par le gouvernement tandis que d'autres vont plus loin et demandent la mise en place d'un plan de développement durable avec implication citoyenne

Le développement durable permettrait de faire des économies

On propose une mise en place d'un transport en commun ou adaptation du transport collectif. Les gens avec des jeunes sont souvent dans le chemin. Ce serait super pour les adolescents

Pour les feuilles mortes d'automne, on propose de les recueillir via un dépôt volontaire dans un premier temps

Formation locale sur le compostage

Les traverses de piéton sont peu sécuritaires sur la rue principale

Ajouts d'abris (un en face du garage Pouliot) pour attendre l'autobus scolaire et autres sur la rue principale

Développer et faire connaître l'agriculture de proximité (nos producteurs et transformateurs de St-Anaclet)

Étudier la possibilité d'utiliser la biomasse et les résidus forestiers

Concernant le patrimoine bâti, on propose le respect du style des maisons par exemple sur la rue Principale. La municipalité pourrait passer une réglementation

Chacun des citoyens doit faire sa part concernant le développement durable

Faire une action collective concernant la propreté du village (peut-être engager un jeune sur un projet d'été avec un vélo et une remorque pour ramasser les déchets aux abords des chemins)

Odeurs liées au lisier de porc. Respect des citoyens versus des agriculteurs car la conséquence sera une fuite des gens. Avoir un périmètre pour les épandages autour du village (une réglementation existe dans plusieurs municipalités)



ANNEXES

Annexe 1 : Sondage aux citoyens

Annexe 2 : Résultats du sondage

Annexe 3 : Questions des ateliers : Plan de travail pour les animateurs

Annexe 4 : Photos du colloque

Annexe 5 : Présentation du conférencier Kurt Vignola



Annexe 1 : Sondage aux citoyens



 Municipalité de <i>Saint-Anaclet-de-Lessard</i> 318, rue Principale Ouest Saint-Anaclet-de-Lessard (Québec) G0K 1H0	SONDAGE AUX CITOYENS SUR « VIVRE À SAINT-ANACLET-DE-LESSARD »
Objectif du sondage	
<p>La corporation municipale de Saint-Anaclet organisera le 27 octobre 2012 un troisième colloque qui portera sur l'avenir et les orientations de sa municipalité. Ce présent sondage rempli de façon anonyme nous permettra de jeter les bases de ce colloque. Nous vous invitons donc à le remplir avant le 28 septembre et à nous le retourner à l'intention de M. Alain Lapierre soit par courrier, courriel ou encore par télécopieur aux coordonnées suivantes :</p>	
<p>Municipalité Saint-Anaclet-de-Lessard 318, rue Principale Ouest Saint-Anaclet-de-Lessard (Québec) G0K 1H0 Téléphone : 418-723-2816 Télécopieur : 418-723-0436 Courriel : municipalite@stanaclet.qc.ca Site web : www.saintanacletdelessard.qc.ca</p>	
Élément déclencheur de ce colloque	
<p>La municipalité de Saint-Anaclet a connu un important développement domiciliaire au cours des dernières années. En 2011-2012, comme particularité, nous nous retrouvons dans une situation un peu particulière par rapport à nos futurs développements, et même, quant à notre avenir. La loi actuelle du zonage agricole ne nous permet pas d'agrandir notre périmètre urbain. En 2011, nous avons fait une demande pour exclusion de la zone agricole un secteur à l'ouest de la rue Bérubé, mais la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a refusé celle-ci, prétextant que nous faisons partie de l'agglomération de recensement de la ville de Rimouski et qu'il y avait suffisamment de terrains pour construction résidentielle dans celle-ci. Une nouvelle demande sera faite prochainement. Tout cela nous amène à un dilemme, comment notre municipalité pourra se développer dans les années futures.</p>	
<p>Question 1 Pourquoi avoir choisi Saint-Anaclet comme milieu de vie?</p> <hr/> <hr/> <hr/>	
<p>Question 2 Qu'est-ce qui vous plaît (de ce que vous aimez) le plus à Saint-Anaclet?</p> <hr/> <hr/> <hr/>	
<p>Question 3 Qu'est-ce qui pourrait faire en sorte que vous choisiriez un jour de déménager dans une autre municipalité?</p> <hr/> <hr/> <hr/>	
<p>Question 4 Considérant que nous venons d'atteindre 3 000 habitants, quelle est votre vision d'avenir du nombre d'habitants que devrait compter Saint-Anaclet?</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Maintien du niveau actuel <input type="checkbox"/> 3 000 à 5 000 habitants <input type="checkbox"/> 5 000 habitants et plus 	
<p style="text-align: center;"><i>La municipalité de Saint-Anaclet vous remercie d'avoir donné de votre temps pour répondre à ce sondage.</i></p> <p style="text-align: center;">La SADC de la Neigette collabore à la réalisation du colloque de Saint-Anaclet 2012</p> <div style="text-align: right;">  <p style="font-size: small;">SADC Société de développement économique de LA NEIGETTE INC.</p> </div>	

**Question 5**

Quels types de développement résidentiel rêvez-vous pour Saint-Anaclet dans les années à venir?
Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- Développer davantage de logements sociaux
- Développer davantage de blocs d'appartements
- Développer un concept de logements multigénérationnels
- Développer le concept de vente de terrains permettant la mise en place de fermettes
- Écoquartier (il s'inscrit dans un objectif de développement durable et de réduction de l'empreinte écologique)
- Autre, spécifiez : _____

Question 7

Sur une échelle de 1 à 5 (1= excellent, 5 = médiocre), comment évaluez-vous :

	1 (excellent)	2	3	4	5 (médiocre)
L'accueil des nouveaux résidents?	<input type="radio"/>				
La qualité de vie qu'offre le milieu	<input type="radio"/>				
Les services de proximité offerts	<input type="radio"/>				
Les services offerts aux contribuables	<input type="radio"/>				

Question 8

Qu'est-ce que vous aimeriez retrouver à Saint-Anaclet?

- En tant que nouveaux services de proximité : _____
- En tant que nouveaux services municipaux : _____
- En tant que nouvelles industries : _____
- En tant que nouveaux services de loisirs : _____
- Autres (spécifiez) : _____

Question 9

Selon vous, quelle serait la meilleure stratégie de développement pour Saint-Anaclet? Vous pouvez choisir plus d'une réponse.

- Attirer de nouveaux commerces et services
- Attirer de nouvelles entreprises manufacturières
- Attirer de nouveaux résidents
- Autres suggestions : _____

Question 10

Êtes-vous favorable à ce que le développement résidentiel que la municipalité a connu au cours des dernières années se poursuive dans les années à venir?

- Oui
- Non

Question 11

Comme décrite au début de ce présent sondage, la zone urbaine municipale est occupée au maximum de sa capacité, si nous souhaitons poursuivre le développement, nous devons ouvrir sur la zone verte (agricole). Êtes-vous favorable ou non à ce que la municipalité développe cette zone?

- Oui, on doit continuer les démarches de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) pour le développement du secteur
- Non, on doit arrêter tout processus et garder le statu quo
- Oui, mais..., spécifiez : _____
- Non, mais..., spécifiez : _____
- Commentaires: _____

La municipalité de Saint-Anaclet vous remercie d'avoir donné de votre temps pour répondre à ce sondage.

La SADC de la Neigette collabore à la réalisation du colloque de Saint-Anaclet 2012





Annexe 2 : Résultats du sondage

***(Cliquez sur l'image Ctrl+clic pour visualiser l'ensemble du document ci-dessous.
Le document ouvrira dans le logiciel Powerpoint)***





Annexe 3 : Questions des ateliers : Plan de travail pour les animateurs



PLAN DE TRAVAIL POUR LES ANIMATEURS

Quoi : Consultation citoyenne de Saint-Anaclet-de-Lessard

La corporation municipale de Saint-Anaclet organisera le 27 octobre 2012 un troisième colloque sur l'avenir et les orientations de sa municipalité. La municipalité a tenu un colloque le 12 avril 2003 ainsi que le 1er avril 2000.

Élément déclencheur de ce colloque

Contexte

La municipalité de Saint-Anaclet a connu un important développement domiciliaire au cours des dernières années.

Cette année, comme particularité, nous nous retrouvons dans une situation un peu particulière face à nos futurs développements et même face à notre avenir. En début d'année, nous avons fait une demande pour exclure de la zone agricole un secteur à l'ouest de la rue Bérubé, mais la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) a refusé celle-ci prétextant que nous faisons partie de l'agglomération de recensement de la ville de Rimouski et qu'il y avait suffisamment de terrains pour construction résidentielle dans celle-ci. Une nouvelle demande a été faite et nous sommes dans l'attente d'une décision. Tout cela nous amène à un dilemme, comment va-t-on se développer dans les années futures.

Objectif de la consultation

Fixer des objectifs et établir les priorités de développement de la municipalité pour les années à venir.

Chaque groupe doit se nommer un secrétaire/cela peut être l'animateur

Tour de table : présentation des participants

- Faire s'exprimer les participants sur le sujet, afin d'en enrichir la compréhension individuelle et collective de tous et chacun.
- Faire ressortir les nuances qui s'expriment à travers les opinions de chacun. Chercher à encourager l'expression des idées personnelles.
- Faire approfondir et faciliter la compréhension par la reformulation et la clarification
- Gérer le processus des échanges en proposant une procédure de discussion (main levée, tour de table, spontanément, etc.) et en la faisant respecter. Réguler les échanges.
- Susciter la participation des personnes moins volubiles et refréner celle des verbomoteurs
- Relancer la discussion sur des idées neuves ou en faisant explorer des pistes non examinées.

**QUESTIONS :**

Il y a en totalité 4 sections à aborder en 1 h, soit : développement résidentiel, offre en loisirs/infrastructures, service de proximité et développement durable

Développement résidentiel (30 minutes)

Saint-Anaclet, municipalité accueillante et dynamique, bénéficie d'un paysage entre mer et montagne. On y retrouve à la fois les commodités de la vie citadine et l'environnement de la vie rurale. Les champs, la forêt et les lacs viennent agrémenter les saisons.

La municipalité, avec ses nouveaux développements résidentiels et ses maisons ancestrales, témoigne d'un riche passé et d'un futur plein de promesses. Source : Site web de Saint-Anaclet

Question 1

Pourquoi avoir choisi Saint-Anaclet comme milieu de vie? Qu'est-ce qui vous plaît (ce que vous aimez) le plus à Saint-Anaclet?

Question 2

Qu'est-ce qui pourrait faire en sorte que vous choisiriez un jour de déménager dans une autre municipalité?

Question 3

Selon, vous quelles sont les solutions qui pourraient être mis de l'avant afin de palier au problème potentiel qui pourrait menacer la municipalité : Soit des revenus stagnants et des dépenses toujours en augmentation. Dépenses : Environ 5 à 6 % annuellement. Revenus augmente de 3 % annuellement. 2 % de plus sur le compte de taxes annuel.

- Couper dans les dépenses
- Partage des services avec les autres municipalités
- Fusionner avec la Ville de Rimouski

Si les gens ne parlent pas
exposer ses propositions

Question 4

La loi actuelle du zonage agricole ne nous permet pas d'agrandir notre périmètre urbain. Nous avons fait une demande en 2011 qui a été refusée. Tous les terrains de notre périmètre étant développés nous ne pouvons plus ouvrir de nouvelles rues.



La zone urbaine municipale est occupée à pleine capacité, si nous souhaitons poursuivre le développement, nous devons ouvrir sur la zone verte (agricole). Êtes-vous favorable ou non à ce que la municipalité développe cette zone?

Quelles sont vos perceptions de cette situation et les solutions à mettre de l'avant ?

Y a-t-il selon vous des secteurs à prioriser pour le développement domiciliaire à venir? Connaissez-vous des terrains à vendre ? Des propriétaires ?

Question 5

Quelle est votre perception, votre opinion face à un concept de fusion avec la ville de Rimouski?

Section offre de loisirs/infrastructures (10 minutes)

Contexte :

- Centre communautaire: activités en gymnase, soirée dansante, location pour réception
- Patinoire extérieure (pavée): patinage sur glace en hiver - patinage en patin à roues alignées en été - paniers de basket-ball
- Terrain de balle, baseball et balle donnée
- Sentier national: départ à la chute Neigette jusqu'au Mont-Comi avec passerelle au-dessus de la chute
- Parcs dans les différents quartiers
- Terrain de soccer

La vie communautaire est très active, on compte plus de 15 différents organismes qui œuvrent au sein de la municipalité. Les loisirs sont bien organisés et afin de donner accès à tous les citoyens de la municipalité aux différents équipements et activités de la ville de Rimouski, une entente entre les deux municipalités permet à nos citoyens d'avoir accès à toutes les activités qui se déroulent à Rimouski au même titre que s'ils étaient résidents de cette ville. Source : Site web de la municipalité de Saint-Anaclet.

Question 6

Les infrastructures offertes sont suffisantes, sinon lesquelles aimeriez-vous voir se mettre en place ?

Question 7

Trouvez-vous que nous avons suffisamment de services en loisir (sportif, culturel)? Devrions-nous en développer de nouveaux? Si oui, lesquels?

Question 8

Les efforts investis par le comité d'embellissement au cours des dernières années ont permis à la municipalité de remporter un Fleuron du Qc, développer un jardin communautaire, améliorer l'aspect du village. Y a-t-il selon vous d'autres développements qui devraient être mis de l'avant ou conservés?

**Question 9**

Fêtes municipales, sont-elles assez nombreuses, avez-vous l'impression de vivre votre vie communautaire?

Section services de proximité (10 minutes)**Question 10**

Quels services en ajout aimeriez voir dans la municipalité de Saint-Anaclet (services de proximité, commerces, etc.)?

Question 11 : Église (si reste temps, prendre quelques minutes pour en parler)

Comme la plupart des municipalités du Québec, la survie de l'église est menacée, quel avenir souhaitez-vous pour l'église de St-Anaclet ?

Comment voyez-vous cela? Qu'advient-il de cet immeuble? Croyez-vous que l'on doit intervenir en tant que municipalité? Doit-on garder ce bien collectif ou le laisser passer aux mains d'un privé? Doit-on laisser la loi du marché agir dans cette situation?

Section développement durable (10 minutes)

Définition du Développement durable :

«Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les générations futures de répondre aux leurs.» La définition du CMED –Rapport Brundtland

Le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement constituent les piliers du développement durable; ils sont« interdépendants et... se renforcent mutuellement ». Dans ce contexte, le développement durable s'appuie sur une vision à long terme où la prise de décision repose sur un ensemble de principes permettant de conjuguer les enjeux environnementaux, économiques et sociaux en vue d'un développement responsable.
(Déclaration de Johannesburg, 2002)

Question 12

Est-ce que, selon vous, le développement durable est une voie intéressante pour St-Anaclet?

Question 13

Est-ce que vous trouvez que les efforts de la municipalité sont suffisants concernant la gestion des matières résiduelle (poubelles, récupération, revalorisation, compostage) ?

Question 14

Si la municipalité engage une démarche de développement durable, comme citoyen comment verriez-vous cette situation ? Facilitante ? Contraignante ?





Annexe 4 : Photos du colloque





Annexe 5 : Présentation du conférencier Kurt Vignola

(Cliquez sur le texte ci-dessous pour visualiser la présentation qui ouvrira dans le logiciel Adobe Reader)

Opportunités et menaces
au développement de Saint-Anaclet-de-Lessard

Par Kurt Vignola

27 octobre 2012

